



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le dix-neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de CARLENCAS ET LEVAS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame TOLUAFE Sylvie, MAIRE

**Objet : Décision
Modificative n°1 Budget
EAU ET ASSAINISSEMENT**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/06/2025

N°6

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes TOLUAFE Sylvie, RADURIAU Linda, 3e adjointe
Ms. POUJOL Cédric, 1er adjoint, ALZIEU Marc, 2e adjoint, M. GIMENO Michel, Mr FIGAROL Gérard

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme ARNAUD Emille a donné pouvoir à M POUJOL Cédric.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉ :

Mr MITTENAERE Johnny
Mr BOUCHET Joël

Secrétaire de séance :

Madame RADURIAU Linda a été élu secrétaire de séance.

Vu l'instruction budgétaire M49,

Vu le budget annexe de la Commune,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget annexe de l'exercice 2025

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur Crédits ouverts
D 6156 Maintenance	1 000,00 €	
Total D 011 : Charges à caractères général	1 000,00 €	
D 13918 Subvention équipement Autres tiers		11 146,80 €
Total DD40 : Opération d'ordre entre section		11 146,80 €
D2315 Installa., mat. et outill. Tech.	11 146,80 €	
Total D23 : Immobilisations en cours	11 146,80 €	
D 673 : Titre annulé (sur exercice antérieur)		1 000,00 €
Total D67 Charges exceptionnelles		1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le

ID : 034-213400534-20250619-2025_06_19_06-DE

R 1021 DOTATION	22 426,42 €	
R2813 Constructions		6368,05 €
R28156 Matériel spécifique d'exploitation		1 833,59 €
R28158 Autres		14 224,78 €
Total R 040 : opérations d'ordre entre sections	22 426,42 €	22 426,42 €
R 777 : Quote-part des subv. d'inv. v.		11 146,80 €
Total R 042 : Opération d'ordre entre section		11 146,80 €
R 7817 : Reprises dépréc actifs circulant	11 146,80 €	
Total R78 Reprises sur amort et provisions	11 146,80 €	

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
Accepte la Décision Modificative N°1 du budget annexe M49 de l'année 2025

Fait en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance

Le Maire

TOLLIAFF Sylvie



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr